https://pierrealainmillet.fr/La-metropole-enfin-2663



La métropole, enfin ?

- Interventions -

Date de mise en ligne : mercredi 4 avril 2018

Date de parution : 4 avril 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le conseil municipal du 3 avril prenait connaissance du bilan comptable des transferts de charge entre la commune et la métropole. La loi MAPTAM avait en effet transféré plusieurs compétences municipales à la métropole. Pour certaines, comme la police de circulation ou le service d'hygiène, la métropole a demandé aux communes de continuer à les assurer, pour d'autres comme les réseaux d'électricité et de gaz, la métropole les a laissé au syndicat SIGERLY dont les statuts ont été adaptés pour accueillir la métropole à coté des communes. Pour d'autres enfin, comme les réseaux de chaleur, la métropole a souhaité en exercer pleinement la compétence sans accepter de convention pour une compétence partagée avec les communesâ€¦

Au total, une situation peu facile à expliquer, mais la délibération ne faisait que prendre acte des conséquences financières de ces « transferts de charges » liés aux transferts de compétences.

Madame Groleas, élue « en marche » s'est exclamée : « enfin » ! Enfin, des compétences de la commune sont transférées à la métropole, et pour elle, cela va être génial, tout va aller beaucoup mieux, tellement la commune ne faisait rien alors que la métropole va tout faireâ€¦

A vrai dire, la délibération confirmait plutôt qu'il ne s'agissait que de transfert de charge, autrement dit que les dépenses consacrées à ces compétences sont en gros les mêmes, tout en recherchant des gains de « mutualisation », en tout cas, c'est le discours officiel justifiant ces transferts de compétences. Madame Groleas croit donc à la multiplication des petits pains, en dépensant un peu moins par habitant, la métropole va faire beaucoup plusâ€¦ Et elle reprenait l'exemple des pannes qu'avait connu le réseau de chaleur à l'hiver 2016-2017, notamment à Max Barel.

Libre à elle de croire que la commune ne fait rien, que ses services et agents sont incompétents et peut-être même feignants, tellement elle se réjouit de ces transferts de compétences que la commune n'aurait pas du tout assuréâ€¦

Libre à elle de croire qu'un service assuré par la métropole ne connait jamais de pannes, ni d'aléas, ni de difficultés sociales, et que le service public métropolitain est toujours « au top ».

Après tout, tout cela n'est que du discours de convenance, et on comprend bien que Madame Groléas serait prête à aller au bout de la logique que certains défendaient avec la création de la métropole, l'intégration des communes comme de simples arrondissements de la métropoleâ€¦

Mais je lui ai proposé de consulter les rapports d'activité du réseau de chaleur de Lyon Villeurbanne, géré par la métropole depuis très longtemps, et de nous faire le compte-rendu des pannes et aléas de service rencontrés par ce réseau en 2016-2017â€¦ Elle pourrait d'ailleurs le faire aussi sur d'autres compétences métropolitaines comme la collecte des déchets, l'eau, le nettoiement ou la voirieâ€¦ dont tous les habitants constatent que la gestion métropolitaine est parfaite et sans défaut !

Si on sort de la « posture » anti-communes de madame Groléas, la seule chose qui compte au final, que le service soit communal ou métropolitain, c'est la place du citoyen dans le service public ! Est-ce qu'il est facile d'être informé, de poser une question et d'avoir une réponse, de donner son avis, et à la fin, de pouvoir rencontrer les élus en charge de cette compétence ? Est-ce que pour les Vénissians, il est aujourd'hui plus facile d'être informé sur la vie du réseau de chaleur qu'hier ? Est-ce qu'un Vénissian connait les élus métropolitains en charge de cette compétence ? Est-il possible de les rencontrerâ€¦ ?

Je laisse les Vénissians répondre à madame Groléas !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet